

Un équipage d'autrefois :

L'EQUIPAGE DE BOIS SORIN

“... Alors on a tué le perroquet !” Telle est la conclusion de l'histoire à nous finement contée par M. l'abbé Perreau de Launay qui nous a détaillé comment un conseil de famille, réuni lors d'une succession pour solutionner le délicat problème de la pléthore de domesticité, préféra assurer le maintien de l'emploi et sacrifier le volatile !

Ancien officier de cavalerie, archiprêtre de Saint Gilles-Croix de Vie, comment M. l'abbé Perreau n'évoquerait-il pas quelque nouveau personnage de Foudras, quelque prélat de l'Eglise médiévale, l'épée à la main et la meute alentour ? Mais la mission des Princes de l'Eglise n'est-elle pas de préparer “le changement de Royaume” ?

Fils de M. Louis Perreau de Launay, petit-neveu et arrière petit-neveu de MM. Chevallereau, tous illustres “Patrons” de cet équipage de Bois Sorin qui demeure un des plus beaux fleurons de la vénerie vendéenne, M. l'abbé Perreau continue aujourd'hui cette tradition de veneurs et assiste de sa paternelle compétence le Rallye Vendéen. Il a bien voulu, avec sa courtoise amabilité, faire renaître pour nous les échos des bien-aller d'antan.

Jean Yole, écrivain régional, a laissé ces lignes significatives : « Le Lay, avec ses côteaux de châteigniers, compose vers Chantonay des paysages d'une grâce exquise... »

Résidence du XIX^e siècle, construite à l'initiative de M. Gustave Chevallereau, conseiller général de Sainte-Hermine, Bois Sorin est perchée sur ces côteaux capitonés de verdure, feutrés de bosquets ou déchirés de blocs de quartz, aux abords de la plaine de Luçon, pas très loin du massif de Mervent, à deux pas de l'Assemblée des Deux Lays, le grand et le petit, qui constituent alors le Lay “doux-coulant” dont les eaux paresseuses vont sans hâte vers la baie de l'Aiguillon.

La région de Mareuil-sur-Lay, dernière porte du bocage sur le marais, a connu dans l'histoire bien des vicissitudes depuis l'invasion des fuyards sarrasins de l'émir Abd-Er-Rahman réchappés de la bataille de Poitiers jusqu'à la condamnation à mort du département de la Vendée par la Convention en 1793, en passant par les grandes heures du fief du Duc de la Trémoille, les flux et reflux de la guerre de Cent Ans et la victoire de La Rochefoucauld sur Soubise pendant les guerres de Religion.

A notre époque, cette région demeure fascinante par son charme très particulier auquel n'est peut-être pas étranger certain vin rouge “gouleyant”, le Ragoutant, à la robe d'un jolis rubis, ayant du montant, du nerf, étoffé et charnu.

Les archives de l'équipage de Bois Sorin remontent à 1879, mais l'origine de l'équipage de M. Gustave Chevallereau père remonte à 1830. A la mort de M. Gustave Chevallereau fils en 1914, l'équipage passa entre les mains de M. Louis Perreau de Launay son neveu. Un carnet de chasse récapitule toutes les prises, soit 1.118 animaux, depuis le début de la saison 1879-80 à la fin de la saison 1913-14 : une moyenne de 31 hallalis par saison pendant 36 années consécutives !

En fait, l'équipage de Bois Sorin fut reformé en 1872. Signalons que vers 1870, M. G. Chevallereau chassait déjà avec le Rallye Vendée où il avait recueilli, associé avec M. Armand de Béjarry, la succession de M. de la Débuterie et découplait en Vouvant. A ses débuts, “Bois Sorin” découplait souvent avec l'équipage de la Mouée au marquis de Lespinay.

M. G. Chevallereau père s'était préoccupé, en même temps que M. de la Débuterie, d'infuser dans ses chiens du sang anglais pour créer des bâtards en rectifiant ainsi les imperfections de la race d'origine. Il sélectionna minutieusement les lices de valeur pour un étalon anglais provenant du chenil du duc de Grafton et, par la suite, croisa ses bâtards vendéens avec des anglo-saintongeais. La meute ainsi constituée fut d'une rare qualité. Son fils procéda à l'infusion de nouveaux apports de saintongeais et conserva ces chiens blancs et noirs avec de légères marques de feu aux paupières, tête légère, longue encolure, dos court et rein puissant. D'après les archives et M. l'abbé Perreau nous le confirme, les chiens étaient en petit nombre au chenil : 29 en 1899. Ce chiffre n'atteignit jamais 40.

Il nous faut ici préciser, et nos lecteurs le savent bien, que la qualité des chiens tint une place importante dans les meutes des équipages du Bas-Poitou. Equipages montés bien souvent sur un pied modeste mais où les



L'équipage de Bois Sorin à Terre Neuve.

efforts très suivis étaient faits pour la sélection de l'élevage. Au XIX^e siècle, les foires aux chiens de la Roche-sur-Yon connaissaient une célébrité certaine puisqu'on y venait de toute l'Europe, même de Courlande, pour remonter des équipages.

Nous avons retrouvé aux Archives départementales de la Vendée un document du crû à ce sujet. Ce passage est extrait du recueil "Statistique du Département de la Vendée" de J.A. Cavoleau (Livre VIII, Chapitre IX, page 273) dans la rubrique intitulée "Industrie et Commerce" :

"Chiens de chasse et foires aux chiens :

Les Bas-Poitevins ont toujours fait preuve d'un grand amour pour la chasse. Autrefois il était difficile de trouver plus de meutes et des meutes plus nombreuses et mieux composées que celles des châteaux du pays qui forme actuellement le département de la Vendée. Ce goût est toujours dominant dans cette contrée. Chez les riches propriétaires, la race des chiens de la Vendée destinée à la grande chasse, c'est-à-dire à la chasse du cerf, du sanglier et du loup, est très belle.



Madame L. Perreau de Launav montant Graveline à Chizé (1927).

Il en est résulté qu'au loin on a désiré se procurer des chiens de cette contrée. Alors les chasseurs en ont élevé plus qu'il ne leur en fallait, et les simples cultivateurs se sont adonnés aussi à cette industrie.

D'abord des commis voyageurs ou de simples piqueurs venaient acheter de jeunes chiens dans la Vendée. Mais, il y a quelques années, on a établi deux foires aux chiens à Bourbon-Vendée qui se tiennent l'une en mai, l'autre en juillet.

"Lundi dernier, lisait-on dans le Journal de la Vendée du samedi 14 mai 1842, a eu lieu, à Bourbon-Vendée, la foire aux chiens. De nombreux acheteurs s'y étaient rendus de plusieurs départements, mais il s'y est trouvé peu de vendeurs. On espère qu'à la foire de juillet le nombre en sera plus considérable."

Ajoutons qu'à la foire du mai 1844, deux couples de chiens courants ont été vendus au prix de 800 F. Cependant ce n'est pas dire que le prix élevé qu'on vient d'indiquer soit celui qu'on obtient d'habitude des chiens de chasse dans le pays. Ordinairement ce prix est inférieur ; il est pour un jeune chien de six mois à un an, de la belle race de Vendée, et bien **bleu** (on appelle ainsi celui qui est blanc avec des taches noires et jaunes) de 120 à 130 F. Toujours est-il que tel métayer prétend qu'il y a plus d'avantage à élever un chien qu'un boudet : c'est ainsi qu'on appelle un veau.

Aussi, il est des chasseurs qui obligent leurs métayers à leur élever un certain nombre de chiens. Cela remplace les menus suffrages en volailles, œufs et beurre qu'on leur fait donner ordinairement".

Tous les piqueurs des grands équipages de la région parisienne "descendaient" à ces foires et à Bois Sorin pour acheter des chiens et M. l'abbé Perreau se rappelle avoir vu les hommes et souvent les maîtres qui venaient se remonter en Vendée. On lira avec intérêt la lettre reproduite ici, du piqueur de la vénerie de Bonnelles à M. Perreau.

Une des caractéristiques de l'équipage de Bois Sorin fut justement d'élever des sujets dont beaucoup étaient vendus chaque année tout en conservant au chenil juste ce qu'il fallait pour assurer l'efficacité de la meute.

L'annuaire de vénerie de 1894 dit ceci : « M. Chevalle-reau élève cette année un assez grand nombre de chiens ; 10 sont réservés pour la remonte et 12 ou 15 seront à vendre au printemps » et l'annuaire d'ajouter : « l'équipage prend en moyenne 40 à 45 chevreuils ».

En 1901, "Le Nemrod" n° 678, publiait en première page un article sous la signature du Comte de Chabot, rendant compte du palmarès de l'Exposition canine de Nantes de cette année-là. Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire un passage de cet article et la conclusion de maître-veneur vendéen :



Houlette par Antiquaire hors Galère.

« ...La meute vendéenne du maître d'équipage de Bois Sorin est le résultat de judicieux accouplements. Dans ses veines coule, avec le vieux sang gascon-saintongeais, une infusion de sang vendéen des Baudry d'Asson, le tout croisé avec des bâtards du Haut Poitou se rapprochant plus ou moins du sang anglais. D'où, comme résultat, nous avons pu admirer quelques sujets entre autres **absolument réussis** : grande taille, longue encolure, tête distinguée, poitrine profonde, légers de construction bien que musclés, faits, en un mot, en chiens vites et surtout résistants, attendu qu'ils ne portent pas de poids inutile.

Mes sincères compliments à l'habile éleveur.

Qu'il me soit permis en finissant de rendre hommage aux éleveurs vendéens tant anciens que modernes. De quels équipages sont donc sortis :

1°) Les chiens blancs et oranges de M. Etienne ? De celui d'un éleveur bien vendéen, Baudry d'Asson.

2°) Les premiers sujets et les meilleurs de l'équipage de MM. Levesque et Poydras de la Lande ? De Sobriquet, du chenil du Parc Soubise.

3°) Le comte G. d'Andigné n'a-t-il pas emprunté des lices et des étalons nés en Vendée et n'a-t-il pas acheté hier à M. Chevallereau un de ses plus jolis chiens comme reproducteur ?

4°) M. Chevallereau n'est-il pas, lui aussi, un éleveur vendéen ?

5°) La meute des beagles-harriers qui a obtenu le 1^{er} prix n'a-t-elle pas été formée par M. de Tinguy, lui aussi habile éleveur vendéen ?

6°) Et les charmants briquets de M. Gourraud ? Ceux du vicomte de Villebois, et tutti quanti ? Tous vendéens.

Aussi, suis-je, une fois de plus, fier de mon pays, tant au point-de-vue de la science si ardue du croisement, qu'à celui du premier des sports : la chasse à courre, si bien pratiquée de tout temps dans notre belle Vendée.

Le Parc de Soubise, 28 juin 1901 »

L'article nous renseigne en outre sur la composition du jury qui avait à départager les concurrents du 3^e groupe : "Chiens courants français à poil ras et griffons courants français".

"Juges : MM. comte de Boberil, comte Ed. de Rochefort, de Robineau, baron Jacques de Vezins, comte de Jouselin, G. Turpault".

Voici le début du palmarès dressé par ce jury :

"Prix spéciaux :

1°) 500 francs, prix offert par M. le comte G. d'Andigné au propriétaire de la plus belle meute de 20 chiens au moins, français ou bâtards, appartenant, bona fide, au même propriétaire :

Meute de M. Chevallereau.

2°) 50 bouteilles de champagne, prix offert par M. le comte G. d'Andigné au propriétaire du plus beau chien courant bâtard ou français : 83, Réveillon à M. Chevallereau.

3°) 50 bouteilles de champagne, prix offert par M. le comte G. d'Andigné au propriétaire de la plus belle chienne courante bâtarde ou française : 97, Raquette à M. Chevallereau.

4°) 200 francs, prix offert par la Société de Vénérerie au plus beau lot de six chiens courants de grand équipage faisant partie d'une meute d'au moins 12 sujets : lot présenté par M. Chevallereau".

Ainsi, l'équipage de Bois Sorin avait, cette année-là, remporté les quatre premiers prix et s'attribuait en outre le huitième et le neuvième !

Sur une coupure de journal non identifié, nous avons relevé dans un article intitulé "Les grands équipages à



Au Rendez-vous.

l'exposition canine de Nantes" et signé "Un Vieux Veneur", le texte suivant :

« La meute de M. Chevallereau, composée de 24 bâtards anglo-poitevins, tricolores, représentait la Vendée. Ces chiens sont grands, élancés, tout en muscles. Leurs formes évoquent le souvenir de ces grands chevaux de course vainqueurs à Chantilly et à Auteuil. Comme eux, ils ont la tête fine, le cou long, le rein fort, les membres solides et une grande profondeur de poitrine. On sent que depuis longtemps le maître d'équipage, par une réussite savante de croisements, a su fixer dans son chenil une race élégante. Si, légers et solides en même temps, ils n'ont aucun poids inutile à porter, ils le doivent à une heureuse harmonie des muscles et des nerfs qui donnent l'apparence de l'élégance jointe à la force. Ce sont des chiens faits pour courir.

Ils ont été admirés par les veneurs étrangers qui déclaraient en les regardant, qu'il serait difficile de trouver en France un autre chenil contenant autant de sujets d'élite. Cette opinion générale a du reste été ratifiée par le jury en accordant à M. Chevallereau tous les prix ». M. l'abbé Perreau de Launay nous précise que ces chiens bâtards poitevins, tous tricolores, étaient extrê-



Le chenil de la Vineuse.

mement chasseurs, remarquables par leur beauté et avaient des voix superbes. Notre interlocuteur ajoute : « La caractéristique de notre région de Vendée c'est de chasser en débûcher, et nos chiens habitués à chasser en boqueteaux, dans de petites enceintes s'épanouissent pleinement quand ils partent en débûcher. Au Rallye Vendéen, encore aujourd'hui, nos chiens chassent toujours plus gaiement en débûcher et passent les rivières,



Trophée et pied du chevreuil pris lors du pari des six chiens.

facilement habitués à cette difficulté, car il faut souvent franchir le Lay large de trente mètres ».

Nous avons le calcul de la durée moyenne des chasses de l'équipage d'après toute la saison 1899-1900. 25 chevreuils pris en 68 heures 1/2 représentent exactement une moyenne de 2 h. 3/4 par animal.

Outre la propriété de Bois Sorin, la famille Chevalle-reau était propriétaire de Terre Neuve en forêt de Chizé qu'elle avait acquis en 1866, n'ayant plus suffisamment de chevreuils à prendre en Vendée. L'équipage faisait alors un déplacement de deux mois par an en forêt de Chizé.

Terre Neuve avait été "Domaine d'Etat" sous la royauté et on y avait fait, sous le Premier Empire, des essais de culture de betterave sucrière pour faire face au Blocus continental.

Le déplacement à "Terre Neuve" se faisait à cheval avec les chiens couplés derrière les chevaux : 90 kilomètres en deux étapes avec la traversée de la ville de Niort. Times (14)

En 1909, portaient le bouton de l'équipage : MM. Armand de Béjarry ; Paul, Louis et Robert Perreau de Launay ; vicomtes Joseph et Jean de Jansac ; vicomte Henry de Maynard ; M. E. de la Rochette ; baron Benjamin de Maynard ; MM. L. et J. Blanpain de Saint-Mars ; Rampillon de la Largère ; M. R. Vilatte des Prugnes ; MM. de Briqueville, Henry Esgonnières de

Thibeuf ; Simon de Pontlevoy ; baron de Lauzon. Suivaient en outre les chasses : baron François de Lauzon, Jacques de la Débuterie ; A. Sébilleau ; H. de Mous-sac ; Th. de Béjarry ; A. de Maynard de la Claye ; M. de Pontlevoy.

Dans le n° 1332 du "Nemrod" en date du dimanche 25 janvier 1914, on peut lire l'article suivant :

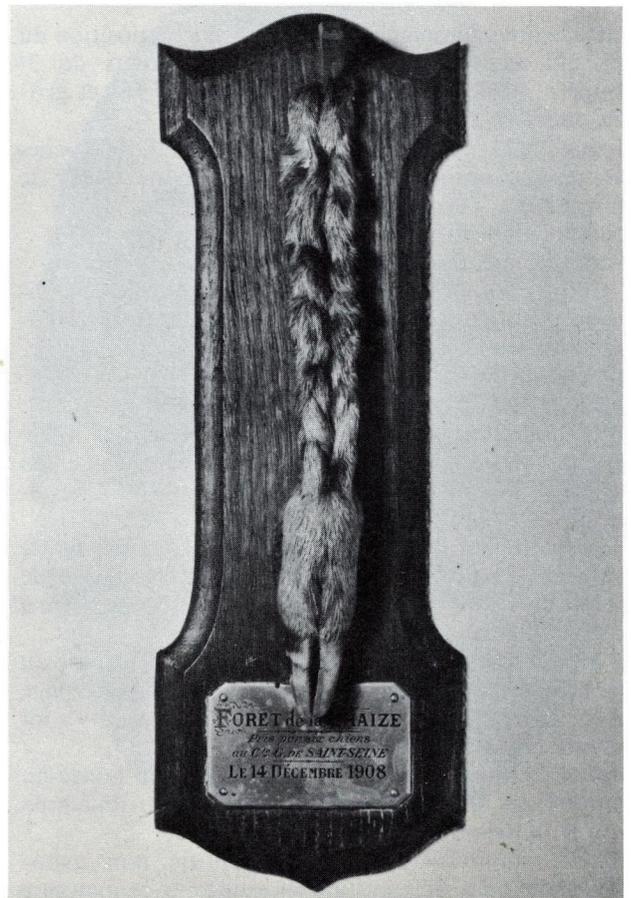
« En Vendée, l'équipage de Bois Sorin à M. Chevalle-reau, se trouve momentanément arrêté par le froid et la neige.

Depuis le 20 octobre, époque du début des chasses de l'équipage, qui ne peut jamais découpler plus tôt à cause des vignes nombreuses entourant les bois, on a sonné 21 fois l'hallali sur 24 chevreuils attaqués. Chassant deux fois par semaine dans le petit massif de bois, dit de Vieilles Verries, où les animaux sont nombreux et difficiles à chasser quand ils ne veulent pas partir en débûcher, les chiens font preuve de grandes qualités de change et d'amour de la chasse. Déjà l'an dernier l'équipage avait retrouvé sa bonne forme de jadis en prenant 35 chevreuils.

Une trop grande infusion de sang anglais avait, en fin de saison 1910, obligé le maître d'équipage à faire une forte réforme de chiens très beaux mais devenus trop froids et pas assez chasseurs dans les difficultés. Depuis, des croisements heureux et réussis avec des chiens de diverses provenances, mais sélectionnés sur leurs qualités de chasse, ont permis d'avoir aujourd'hui à Bois Sorin un ensemble de chiens excessivement chasseurs et criants, très débrouillards dans le change, vites et perçants en débûcher, et prenant régulièrement leur chevreuil dans une moyenne de deux heures et demie de temps quand il n'y a aucune hésitation.

Nous souhaitons au maître d'équipage et à son fidèle neveu, M. Perreau de Launay, la continuation de leurs succès.

Un habitué des chasses ».



M. G. Chevallereau fils était un homme de petite taille ; il lui fallait un escabeau pour monter à cheval. Rond de forme, c'était un homme de grande culture et, en outre, un mangeur redoutable. Il consommait des fruits à plein paniers et en mourut d'ailleurs le 13 juillet 1914. C'est alors que M. Perreau de Launay, lieutenant de louvererie, devint maître d'équipage. La tenue était



VENERIE DE BONNELLES
LA CELLE-LES-BORDES
PAR CERNAY
(S & O)

7 Novembre 1910

Monsieur Perreau

J'ai reçu le Chien Fréjus hier à bon port ; ce chien m'a pas de rapport avec les derniers venus de chez Monsieur Chérelleau. C'est le type de chien que nous cherchons et que j'ont trouvé, peu ou pas parce qu'il n'y en a plus ; pourquoi à bon perdu ce genre et ce type de chien si bien race ; tout ce que l'ont peu lui reprocher, c'est d'être un peu couvert, nous, nous les aimons comme cela. En avez vous tiré race ? ce serait à souhaiter ; je vous remercie d'avoir heuser à nous, nous avons de ce moment, t. ci dans la monte, sp chiens mis à part en la tenue dans n'importe quelle exposition Fréjus est bien à la place ici et y sera en honneur. Je vous renvoi la caisse aujourd'hui et l'argent jeudi.

Agnez je vous prie mes bons souvenirs et respectueuses civilités

Armand Jaucannin

Nous avons eu une très belle

S^t Hubert réussie en tous points.

Cerf pris en 2 h.

rouge, gilet et parements gros vert, culotte blanche pour les maîtres et verte pour les hommes avec galon de vénerie. La fanfare, "Les Adieux à Fougeré" était due à M. L. Blanpain de Saint-Mars et à M. Robert Perreau de Launay. L'histoire de la propriété de Fougeré était la suivante : le marquis de Lespinay et M. Perreau de Launay, père du maître d'équipage, avaient conclu une entente : le premier qui marierait un de ses fils habiterait la propriété. M. Perreau remplit ces conditions, d'où la fanfare.

Mais, le 10 août 1914, M. Louis Perreau de Launay partait pour Niort. La Grande Guerre amena la perturbation que l'on sait. Le 30 octobre, les 18 chiens de l'équipage de Bois Sorin étaient amenés à la propriété de la Vineuse. Démobilisé le 25 janvier 1919, M. Perreau de Launay retrouvait ses chiens, tous vieux de cinq ans, trois seulement ayant chassé avant la guerre. Et le 8 mars, un chevreuil attaqué dans les bois de Sainte-Hermine était pris à la Papaudière après deux heures de chasse vite. Nous devons tous ces détails aux comptes-rendus des chasses qui figurent dans les livres de l'équipage tenus par Madame Perreau de Launay. L'élevage réussit mal cette année-là. Mais l'équipage devait rapidement retrouver son allant. Il faut dire que M. Perreau de Launay partait à la chasse comme on entre en religion : avec conviction, foi et abnégation. On dit encore de lui aujourd'hui dans les châteaux de Vendée : « Il chassait mieux que ses chiens ». Son œil implacable ne laissait échapper aucun détail et, à plein galop, un vol-ce-l'est ne passait jamais inaperçu.

A partir de 1919, l'équipage s'installait, toujours en début de saison, à la Trigalière, en Tourraine, où il couplait avec l'équipage Champchevrier. Il revenait à la propriété de la Vineuse, proche de Bois Sorin, au mois de décembre. A partir de 1925, il se déplaçait de fin janvier à fin février à Terre Neuve où il découplait en forêt de Chizé, le mois de février donnant lieu, outre la chasse de Mardi-Gras, à un véritable festival de vénerie sous l'égide de l'équipage du Pas des Chaumes. De



M. Louis Perreau de Launay.

retour en Vendée, l'équipage de Bois Sorin se déplaçait alors tous azimuts dans un rayon d'une centaine de kilomètres, jusqu'à la fermeture.

Dans les livres de l'équipage nous avons relevé un certain nombre de détails qui méritent d'être rapportés, telle cette chasse de Saint-Hubert du 4 novembre 1912, dont le récit est suivi de la mention : "30 cavaliers - 38 autos". Mais le compte-rendu de la chasse de Mardi-Gras, le 4 mars 1930 en forêt de Chizé commence par ces mots : « Environ 300 autos en forêt ». Le 10 mars de la même année : « Retour à la Vineuse, 13 animaux pris en 17 chasses ».

En 1935, la tenue est ainsi définie : redingote rouge, gilet et parements velours vert, bottes de vénerie. Le bouton porte un brocard sur devise. Mme Perreau de Launay est maître d'équipage avec M. Perreau de Launay.

Auguste Baudon, belle trompe, avait servi l'équipage de M. Gustave Chevallereau. Auguste Libaud lui succéda et assura trente-deux saisons à l'équipage. Vers 1937, Henri Roux rentra à l'équipage comme piqueur, venant du Rallye Thiouzé au baron du Joncheray. Il faut rappeler ici le souvenir de Sosthène Lenoir qui, sans trompe, sonnait la vue ou faisait danser alentour en tirant des sons harmonieux ... d'une feuille de lierre !

Henri Roux redonna un grand brio à la meute : il remit les chiens de change et assura de grandes saisons à l'équipage avant la guerre de 1939 ... Et M. l'abbé Perreau de remarquer qu'avant les guerres les saisons étaient toujours les plus brillantes.

L'Equipage de Bois Sorin, très connu dans toute la vénerie française, démonta lors de la deuxième guerre. La dernière chasse eut lieu le 31 mars 1939. Seuls quelques chiens furent conservés et M. Jacques Perreau de Launay put, avec ce lot, assurer le redémarrage de l'Equipage Champchevriier. Quelques chiens de cette origine se trouvent également aujourd'hui au Rallye Vendéen.

* * *

Après cet historique sur la carrière plus que centenaire du bel équipage vendéen, M. l'abbé Perreau de Launay a bien voulu se prêter au jeu des questions.

Q. Comment expliquez-vous que les chasses de l'équipage de Bois Sorin étaient en général d'assez courte durée, ne dépassant souvent pas les deux heures ?

R. Ce qui compte au courre du chevreuil, c'est la première heure. Il faut avoir des chiens très rapides. Le principe d'élevage est de faire reproduire le chien le plus rapide avec la chienne la plus rapide.

Q. Confirmez-vous ce point-de-vue quel que soit l'animal chassé ?

R. Certainement, il faut aller vite. Car un animal qui n'a pas été bousculé la première heure, même si après cela va bien, pourra se faire chasser indéfiniment. Tandis qu'un animal chassé très vite pendant la première heure aura beaucoup de mal à récupérer, même s'il y a des défauts ensuite.

Q. Quelles étaient, à votre avis, les plus grandes qualités des chiens de Bois Sorin ?

R. La caractéristique de ces chiens est qu'ils étaient débrouillards, capables de faire leurs retours, leurs devants, de reprendre leur voie, car ils avaient beaucoup d'initiative.

Q. Comment obtient-on de tels chiens ?

R. Il faut laisser les chiens chasser ; il faut qu'ils arrivent par leur voie. Il vaut mieux perdre cinq minutes que de les porter.

Q. Quelle est, selon vous, la qualité primordiale chez un chien ?

R. A mon avis la question dépend beaucoup du territoire. Il faut des chiens bien adaptés au territoire où ils chassent. Autrefois, M. Jacques de Carheil, qui chassait au Parc Soubise, prenait son chevreuil régulièrement en une heure 1/4, avec des chiens qui, habitués à se promener dans le change, restaient très attachés à leur animal et l'étouffaient rapidement.

Q. Pensez-vous qu'un équipage prenant régulièrement dans un territoire déterminé puisse ne pas être forcément efficace dans un autre territoire ?

R. Effectivement, je pense que cela est tout à fait possible. Actuellement les chiens du Rallye Vendéen sont habitués aux vicissitudes du débûcher ; ils tombent dans des troupeaux de bestiaux, ou rencontrent d'autres difficultés, et s'en débrouillent.

Q. Comme nous l'avons vu, l'Equipage de Bois Sorin faisait de nombreux déplacements. Les territoires où ils se rendaient étaient-ils donc plus faciles que ceux de ce bocage, pour que les chiens soient aussi efficaces ?

R. Lorsque l'équipage chassait en forêt de Chizé, sous les grandes futaies, on prenait plus facilement qu'aux Vieilles Verries parce que nos territoires de Vendée sont coupés de ruisseaux où les animaux rusent sans cesse. L'hiver, de grandes nappes d'eau se forment sur les prés et cela est fort gênant. Je dois dire que les grandes futaies de Chizé étaient tout de même plus faciles pour les chiens.

Q. Aujourd'hui le Rallye Vendéen a cette particularité de regrouper plusieurs maîtres d'équipage qui ont chacun leur lot de chiens et couplent ensemble pour les laisser-courre. Il semble que cette formule était assez à la mode à une certaine époque dans la vénerie de l'Ouest ?

R. Ce n'était certainement pas le cas, ni du temps de l'oncle Chevallereau, ni du temps de mon père où il y

CARNET

DE *Chasse au Courre*

Commencé le *26 oct* 191*9*

Terminé le _____ 1

—

APPARTENANT

à *M. Chevallereau*

rue _____

LA TERRE NEUVE

ALLÉGO

AUTEUR - NON CONNU



La terre-Neuve : lieu-dit, situé en forêt de Chizé, ancien rendez-vous de chasse de l'équipage de M^{me} LOUIS PERREAU DE LAUNAY, actuellement occupé par le RALLYE OLERONNAIS. Cette fantaisie remise en musique de mémoire par M^{me} REUTARD, sa notation comparée à l'original, n'est pas garantie -

BEAUVOIR le 20-3-77
Reutard

avait une autorité, ô combien indiscutable. Il y avait "le patron" élément d'efficacité. Mais avant la guerre de 1870, l'oncle Chevallereau avait chassé avec cette formule de lots de chiens juxtaposés au Rallye Vendée avec le marquis de Lespinay, M. de Béjarry et d'autres encore. Ce qui était caractéristique par contre, c'était l'intégration de l'équipage dans son environnement. Les paysans des environs donnaient des renseignements, tout le monde se retrouvait pour trinquer à la curée.

Q. Comment se faisaient les déplacements de l'équipage ?

R. Du temps de mon père, les chiens partaient toujours à pied le matin de chasse pour faire 15 ou 20 kilomètres couplés derrière les chevaux, et, après la chasse, tout le monde retraitait à cheval, avec les jeunes et tous ceux qui étaient venus. Cela créait une ambiance. D'ailleurs, le piqueur avait au long de ces étapes de bons amis et annonçait son passage d'un petit appel de trompe pour qu'on ait le temps ... d'ouvrir la cave ! Quelques verres de noah et sur un appel fanfaré, on reprenait le départ pour une nouvelle étape de cinq kilomètres. Tous les soins étaient donnés à l'arrivée au chenil et le maître d'équipage vérifiait au matin l'état des chevaux et des chiens.

Q. Les poitevins utilisés alors avec des retrempeés de fox-hounds étaient-ils les meilleurs chiens possibles pour chasser le chevreuil ?

R. Il y a un équipage que nous n'avons pas évoqué : c'est celui de MM. Levesque, ancien équipage de Paimpont devenu l'équipage de Vioreau avec MM. Rogatien Levesque et Poydras de la Lande. Ce fut le meilleur équipage de l'Ouest : il prenait 55 chevreuils dans la saison. Aujourd'hui, les chiens du Rallye Araize me paraissent les plus proches du modèle de cette race créée par MM. Levesque et qui a connu une très grande répu-

tation d'efficacité.

Q. Avez-vous personnellement, dans toute cette vénerie que vous avez vu vivre autour de vous, des souvenirs de chiens exceptionnels ?

R. Effectivement, à chaque époque il y a eu un spécimen particulièrement doué. J'ai en mémoire les prouesses du chien Renfort qui était un chien affreux mais extraordinaire. Actuellement, au Rallye Vendéen, Irak est un chien qui domine le lot. Ces chiens sont extrêmement précieux dans les situations sans espoir. Par exemple, en forlonger, quand rien ne va plus, c'est le chien qui retrouve, qui relance. Ou bien, quand le change bondit dans tous les sens, c'est le chien sûr : « Coûte à Irak ! ». Et tout repart dans l'ordre. Mais il y a pourtant une erreur à ne pas commettre au sujet de ces chiens exceptionnels : c'est de croire qu'ils vont forcément bien reproduire. Il faut jouer sur des lignées et non sur des exceptions. Un chien extraordinaire n'aura pas forcément de bons produits. Par contre, la réciproque est vraie également : un chien quelconque peut avoir de bons produits s'il a eu des antécédents valables. Il faut donc élever sur des lignées et de temps en temps on a le "grand" chien. L'important n'est pas tellement d'avoir un phénomène, mais un lot de chiens qui ait des qualités. Il faut des chiens intelligents. Pas des braillards ; et attention aux vieux chiens. Ils peuvent bien sûr être utilisés par moments, mais risquent de se mettre à couper, rapailler sur leur voie et de faire perdre un temps considérable.

Q. Nous avons eu l'occasion d'écrire déjà dans certains articles que le chien courant chassait plus gaiement le chevreuil que tout autre animal. Qu'en pensez-vous ?

R. Oui, c'est exact. La voie du chevreuil plaît aux chiens. Toutefois, il ne faut pas déranger les chiens par des hurlements intempestifs quand un animal passe. Je pense en effet qu'un chevreuil affolé par des cris perd

toute odeur ou retient son sentiment. En fait, cette circonstance provoque à chaque fois un balancé quand ce n'est pas un défaut. Il faut qu'une chasse, bien entendu, reste gaie, émaillée de sonneries, d'encouragements aux chiens, mais ce que je veux dire, c'est qu'un animal échauffé qui a déjà de la chasse, qui est effrayé par des cris peut être perdu de ce fait. J'en ai de multiples exemples et de très récents. Un animal, une chèvre, au nez des chiens, dans 1 hectare 1/2 de petits sapins est vue à deux ou trois endroits différents. L'enceinte est complètement entourée, tout le monde crie, pousse des hurlements ; plus de voie, plus un chien ne chasse. Dix chevaux, trente personnes à pied foulent cette enceinte : impossible de retrouver notre animal. Il a fallu l'initiative heureuse d'un bouton expérimenté pour faire bondir l'animal d'une touffe de fougères foulée par les chiens où pas un n'en avait eu connaissance. Laisser les chiens chasser est la base de l'efficacité, mais il ne faut pas tomber dans la chasse triste. Il faut toujours une certaine gaieté, depuis le rendez-vous jusqu'à l'après-chasse. C'est une question d'ambiance.

* * *

Nous en avons fini de cette interview ... et de la bouteille de vin de Mareuil. Et M. l'abbé Perreau de Launay nous a répondu "Toujours Gaiement". Nous allions oublier de vous le dire : c'était la devise de Bois Sorin.

"Adieu, Fougeré la Sauvage
Où découple si brillamment
Un merveilleux équipage
Dont la devise est "Toujours Gaiement".

R.J. Feer

DOCUMENTS

Nous devons à l'aimable collaboration de Maître Franck Rousselot, bouton du Rallye Oléronais, qui possède une merveilleuse documentation sur la vénerie en Poitou, de pouvoir reproduire la carte postale de l'équipage de Bois Sorin à Terre Neuve, et la fanfare inédite "La Terre Neuve" composée en 1930 par Guy Reboul, de Saint-Jean d'Angely. La notation que nous en donnons a été refaite par M. Maurice Routard. Les paroles devaient être de M. Lhoumeau.

"Voici Janvier, Terre Neuve en fête,
Accourez tous au rendez-vous,
Très en curée, la meute est prête ..."

Nous avons également pu faire réaliser deux photos intéressantes : la tête du brocard pris lors du pari des six chiens (voir VENERIE n° 55) conservée par le comte de Saint-Seine et le pied du même brocard accroché à Bois Sorin chez la famille Perreau de Launay. En effet, M. Perreau, beau perdant, dut avoir les honneurs lors de la curée, mais le montant du pari engagé dut en faire le pied le plus cher du monde !

LES ADIEUX DE FOUGERE

- | | |
|--------------------------|---|
| <i>Refrain</i> | <i>Adieu Fougeré la sauvage
Où découple si brillamment
Le merveilleux équipage
Dont la devise est :
"Toujours gaiement".</i> |
| <i>Couplets</i> | <i>Tous les jeunes gens de Vendée
Se donnent ici rendez-vous
Pour soutenir la renommée
De veneurs dont ils sont jaloux.</i> |
| <i>Chevallereau</i> | <i>Voici le maître d'équipage
Qui part sans déjeuner
Criant au vieux Fripon : "Courage".</i> |
| <i>Lespinay</i> | <i>Lespinay ne ménage pas sa peine
Il pique avec ardeur
Et trouve malgré sa migraine
Le temps de saluer l'électeur.</i> |
| <i>Perreau</i> | <i>Si quelqu'amazone intrépide
S'égare dans la forêt
Monsieur Perreau n'est pas timide
Surtout lorsque le jeu lui plaît.</i> |
| <i>Delmas</i> | <i>Sur son beau sauteur d'Angleterre
Delmas sonne de l'olifant ;
C'est comme le bruit du tonnerre,
De trois communes, on l'entend.</i> |
| <i>Rampillon</i> | <i>Quittant Paris pour la campagne
Rampillon achète Margot,
Ça lui coûte un peu de champagne
Mais qu'importe, il a le magot.</i> |
| <i>J. de Jansac</i> | <i>Pour chasser la forêt est grande,
Il y fait trop de courants d'air,
A Mesnard, le Prince demande
Qu'on établisse un parc aux cerfs.</i> |
| <i>Robert Perreau</i> | <i>Vers le carrefour le plus proche
Robert fait des petits potins
Quand tout à coup ça se rapproche
C'est assez faire le malin.</i> |
| <i>Armand de Béjarry</i> | <i>D'un baronnet de haut lignage
Voici venir l'héritier
Pourquoi donc ce sombre visage ?
Il n'aura bu qu'au bénitier.</i> |
| <i>Louis Blanpain</i> | <i>Sur Rameau battant la mesure,
Blanpain dit : "do, ré, mi, fa, sol"
C'est un brocard, la chose est sûre :
Non, répond-il, c'est un bémol.</i> |